

GRÉGOIRE LE GRAND ET LES ÉLITES LOCALES :
LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE COMME PROLOGUE À LA MISSION ANGLAISE

La première grande mission romaine, celle envoyée par Rome en Angleterre en 596, a le bonheur d'être documentée par les sources contemporaines¹ : malgré ses inévitables limites, le *Registre* des lettres de Grégoire le Grand² conserve plus d'une trentaine de pièces concernant l'opération. Pourtant, lorsque le pape envoie sa première équipe de missionnaires en Angleterre, on est frappé par le manque d'organisation. Augustin de Cantorbéry et ses compagnons n'ont reçu que de vagues instructions et c'est à peine si Grégoire le Grand a pris la peine de préparer le terrain en envoyant des lettres à quelques hauts personnages que les missionnaires doivent rencontrer sur la route. Et rien ne leur a été dit des contacts qu'ils devaient nouer avec les élites franques ni anglo-saxonnes. Inversement, lorsqu'en 601 Grégoire envoie une seconde équipe dirigée par le moine Mellitus, l'ère de l'amateurisme semble terminée. Le pape a confié à ses envoyés un plein sac de lettres à distribuer sur la route et ces messages fixaient clairement les cadres et les méthodes de la mission anglaise.

Il a donc fallu, semble-t-il, dix ans de pontificat pour que Grégoire le Grand établisse sa stratégie missionnaire, promise au succès que l'on sait. Cette lente élaboration ne doit pourtant rien aux leçons de l'aventure anglaise : la correspondance pontificale montre qu'entre 597 et 601, Grégoire n'a eu pratiquement aucun retour d'information de ses agents dans le Kent³.

Le véritable terrain d'expérimentation de Grégoire se trouve plus près de Rome, sur les rives toutes proches de la Méditerranée occidentale. Jusqu'à la fin du VI^e siècle, on le sait, l'Occident n'a pourtant guère les faveurs de Rome, qui garde encore les yeux rivés sur Byzance. Depuis Léon le Grand, les papes voient le monde situé à l'ouest de l'Italie comme un espace déromanisé et déchristianisé – deux termes presque synonymes. La vision de Grégoire le Grand n'est guère différente ; elle est simplement plus volontariste. Comme l'a joliment écrit Robert Markus, Grégoire conçoit l'Occident comme un « *far west* »⁴, c'est-à-dire un territoire pionnier de la Chrétienté, où tout est à construire.

Bien sûr, l'heure n'est pas encore aux voyages pontificaux et Grégoire le Grand ne se déplace pas lui-même sur le terrain. Il doit travailler à convertir l'Occident en passant par un réseau de multiples correspondants. Ceux-ci appartiennent naturellement à l'élite, qu'elle soit laïque ou ecclésiastique. Pourtant, chaque interlocuteur du pape a une fonction et une personnalité originales, et gravite dans un milieu particulier. C'est avec ces correspondants amicaux ou obtus que Grégoire va faire son apprentissage de missionnaire.

1. N. CHADWICK, « Gregory the Great and the Mission to the Anglo-Saxons », dans *Gregorio Magno e il suo tempo*, t. I, Rome, 1991, p. 199-212 ; R. MARKUS, « Gregory the Great and a Papal Missionary Strategy » dans *The Mission of the Church and the Propagation of the Faith*, G. J. CUMING dir., Cambridge, 1970 (Studies in Church History, 6), p. 29-38 ; *id.*, « The Chronology of Gregorian Mission to England : Bede's Narrative and Gregory's correspondance », *Journal of Ecclesiastical History* 14 (1963), p. 16-30 [rééd. in *Id.*, *From Augustine to Gregory the Great. History of Christianity in the Late Antiquity*, Londres, 1983] ; I. WOOD, « The Mission of Augustine of Canterbury to the English », *Speculum*, 69 (1994), p. 1-17.

2. Grégoire le Grand, *Registrum epistularum libri XIV*, éd. D. NORBERG, *Corpus Christianorum* [désormais noté CC] 140 (1-7) et 140 A (7-14), Turnhout, 1982.

3. En juillet 598, le pape semble simplement avoir appris qu'Augustin avait procédé à des baptêmes de masse le jour de Noël 597 (Grégoire le Grand, *Ep.* VIII, 29).

4. R. MARKUS, *Gregory the Great and his world*, Cambridge, 1997, p. 163-187.

La seule chose que Grégoire le Grand n'a pas à apprendre, c'est le pragmatisme. Par nature, l'ancien apocrisiaire de Pélage II est d'une souplesse extrême sur les méthodes. Son *Registre* montre qu'il peut envoyer un ordre puis un contrordre, changer de point de vue après avoir reçu de nouvelles informations, voire accepter que ses instructions soient discutées si son interlocuteur lui présente des motifs valables⁵. Si le but demeure unique et constant, chaque situation est différente à ses yeux et justifie des dérogations aux principes.

Cette totale absence de dogmatisme oblige à considérer au cas par cas les attitudes observées par le pape sur quelques-uns des premiers terrains d'expérience, avant de pouvoir avancer quelques conclusions. Les interventions pontificales dans l'Afrique de la reconquête, importantes mais atypiques, ne seront toutefois pas traitées ici.

La Sardaigne

À la fin du VI^e siècle, la Sardaigne demeure une possession byzantine. Les élites locales y sont restées intégralement chrétiennes mais, à la faveur des troubles et de la désorganisation de l'île, une partie de la population rurale est devenue païenne, ou l'est redevenue. Pour compliquer les choses, la Sardaigne donne également asile au peuple des *Barbaricini* : il s'agit de Maures d'Afrique du Nord, exilés par les Vandales⁶, que les Byzantins considèrent comme un peuple barbare fédéré. Ces *Barbaricini* constituent pourtant une nuisance, à double titre. D'un point de vue religieux d'abord, ces Maures sont encore païens et adorent leurs anciennes idoles tribales ; mais il est vrai que l'Empire n'a jamais été très regardant sur la religion de ses mercenaires. Le plus grave demeure le problème politique créé par les *Barbaricini* puisque, rebelles à l'autorité de Byzance, ils entrent en sécession vers le début du pontificat de Grégoire le Grand.

Pour mieux comprendre la situation sarde, Grégoire envoie dans l'île deux observateurs : un évêque, Félix – dont on ignore le siège –, et un abbé, vraisemblablement romain, Cyriaque⁷. Ces deux hommes mènent rapidement leur enquête et font remonter l'information vers Rome. Grâce à cette connaissance indirecte du terrain, le pape rédige, en mai et juin 594, un ensemble de lettres qui forme un dossier cohérent sur l'implication des élites locales dans la stratégie missionnaire.

Une première lettre montre que Grégoire tente de mobiliser les grands propriétaires fonciers de l'île⁸. Le pape envoie en effet une lettre circulaire à tous les *nobiles* et *possessores* de Sardaigne, qui laissent leurs dépendants se livrer à des actes d'idolâtrie sur leurs terres. Pour les ramener dans le droit chemin, le pape développe trois arguments successifs.

Le premier est que le péché du serviteur rejait sur le maître. En exposant ce thème, Grégoire se contente de répéter les arguments des grands prédicateurs italiens de l'époque ambrosienne⁹. Ceux-ci avaient déjà tenté de convaincre les propriétaires chrétiens d'Italie du Nord de convertir leurs paysans païens en insistant sur l'impératif de pureté. Les résultats avaient alors été variables, dans la mesure où l'argument avait plus perturbé les chrétiens que gêné les païens. En Afrique du Nord, à l'époque de saint Augustin, quelques propriétaires vivaient ainsi dans l'anxiété, en refusant de manger des légumes que leurs dépendants païens avaient fait pousser¹⁰.

5. B. JUDIC, « Le corbeau et la sauterelle ; L'application des instructions de Grégoire le Grand pour la transformation des temples païens en églises », dans *Impies et païens entre Antiquité et Moyen Âge*, L. MARY et M. SOT (dir.), Paris, 2002, p. 97-125.

6. Procope, *Guerre contre les vandales*, II, 13 (trad. D. ROQUES, Paris, Les belles lettres, 1990, p. 162).

7. Grégoire le Grand, *Ep.* IV, 23, 25, 26, 27.

8. Grégoire le Grand, *Ep.* IV, 23.

9. B. DUMEZIL, *Les racines chrétiennes de l'Europe*, Paris, 2005, p. 418-431.

10. C. LEPALLEY, « La diabolisation du paganisme et ses conséquences psychologiques : les angoisses de Publicola, correspondant de saint Augustin », dans *Impies et païens...*, *op. cit.*, p. 81-96.

Dans un second temps, Grégoire propose une théorie sociale aux propriétaires de Sardaigne. Il leur explique ainsi que, si les paysans doivent donner leur travail au maître, le maître doit en échange donner la vraie foi aux paysans¹¹. Un argumentaire similaire avait été construit par Cassiodore, cinquante ans plus tôt, vis-à-vis des paysans exploitant les terres de l'abbaye de Vivarium¹². Le pape renchérit sur le thème, en ajoutant que si les propriétaires obéissent aux injonctions de l'Église, ils peuvent également espérer gagner le salut, en récompense de leur bonne gestion des corps et des âmes. Cette idéologie de la solidarité entre faibles et puissants conforte, en réalité, la position sociale des maîtres : en relayant la mission grégorienne, ils peuvent asseoir leur domination socio-économique sur leurs dépendants.

Le troisième argument de la lettre de mai 594 est le plus original, puisque les grands propriétaires de Sardaigne sont invités à écrire personnellement à Grégoire pour lui indiquer combien de baptêmes ils ont obtenu¹³. L'idée sous-jacente est ici qu'en échange de leur collaboration, les modestes notables sardes pourront espérer nouer un contact direct avec le pape. Bon connaisseur des hommes, Grégoire flatte les ambitions provinciales.

En ce même mois de mai 594, le pape envoie une deuxième lettre en Sardaigne. Elle s'adresse au gouverneur byzantin de l'île, le duc Zabarda¹⁴. Le pape le félicite d'avoir signé un traité de paix avec les *Barbaricini* et d'avoir converti ceux-ci à la religion chrétienne. Le gouverneur avait en effet proposé la paix au chef des Maures, nommé Hospito, en échange de son baptême. Hospito avait accepté et était devenu chrétien. Dans la lettre, le duc Zabarda se trouve donc présenté comme un dirigeant chrétien modèle ; c'est à ce titre qu'il reçoit les compliments du pape.

Toujours en mai 594, Grégoire le Grand envoie une troisième lettre en Sardaigne. Elle est cette fois directement destinée à Hospito¹⁵. Ce dirigeant barbare baptisé est toutefois de modeste importance, et la lettre du pape est donc assez brève ; on ne peut même pas dire qu'elle soit d'une très grande courtoisie, puisque le pape écrit que les *Barbaricini* païens vivent comme des bêtes. Pourtant, cette courte lettre de Grégoire contient les éléments essentiels de la méthode missionnaire future. Tout d'abord, Hospito est reconnu par le pape comme véritable chef des *Barbaricini* dans la mesure où il est devenu chrétien. Grégoire lui explique d'ailleurs que la fonction du dirigeant séculier contient naturellement une composante religieuse : Hospito doit protéger son peuple, à la fois temporellement et spirituellement, et donc le pousser à se convertir au christianisme. Dans l'espoir que le chef des *Barbaricini* se montre digne de sa fonction, le pape lui envoie la bénédiction de saint Pierre, sans doute sous la forme d'un petit cadeau¹⁶.

Le dernier interlocuteur du pape en Sardaigne est un évêque local, Janvier de Cagliari. L'homme est un correspondant régulier du pape : une à deux fois par an, Grégoire lui écrit une longue lettre... tantôt pour lui reprocher son incurie, tantôt son incompétence, tantôt

11. Grégoire le Grand, *Ep. IV*, 23 (CC 140, p. 241) : *Ad hoc quippe illi uobis commissi sunt, quatenus et ipsi uestrae utilitati ualeant ad terrena seruire, et uos per uestram prouidentiam eorum animabus ea sunt aeterna prospicere. Si igitur impendunt illi quod debent, uos eis cur non soluitis quod debetis, id est ut assidue illos magnitudo uestra commoneat, ab idolatriae errore compescat, quatenus, eis ad fidem ductis, omnipotentem Deum erga se placabilem faciat?* Cette réciprocité implique une reconnaissance, assez exceptionnelle, de la valeur du travail manuel des *rustici* ; voir B. JUDIC, « Le corbeau et la sauterelle », *loc. cit.*, p. 104. S. BOESCH-GAJANO, « Teoria e pratica pastorale nelle opere di Gregorio Magno », dans *Grégoire le Grand*, Paris, CNRS, 1986, p. 189, dépeint ce rapport comme un « *do ut des* », révélateur de la vision globale de Grégoire sur l'ordre social.

12. Cassiodore, *De institutiones diuinarum litterarum*, 32 (*Patrologie Latine* 71, col. 1147) : *Ipsos autem rusticos qui ad uestrum monasterium pertinent, bonis moribus erudite, quos abiectarum pensionum pondere non grauetis (...). Illud uero quod familiare rusticis comprobatur, furta nesciant, lucos colere prorsus ignorent, uiuant innoxio proposito et simplicitate felici*

13. Grégoire le Grand, *Ep. IV*, 23 (CC 140, p. 241) : *... quis quantos ad Christum perduxit suis mihi epistulis indicare festinet.*

14. Grégoire le Grand, *Ep. IV*, 25.

15. Grégoire le Grand, *Ep. IV*, 27.

16. Grégoire le Grand, *Ep. IV*, 27 (CC 140, p. 246) : *Benedictionem uero sancti Petri apostoli per eos uobis transmissimus, quam peto ut debeatis benigne suscipere.*

sa désobéissance, voire sa malhonnêteté foncière¹⁷. Il est inutile de préciser que Janvier de Cagliari n'est pas d'un dynamisme missionnaire notable¹⁸. Comme s'il s'adressait à un simple propriétaire terrien, Grégoire le Grand ordonne à Janvier d'augmenter le loyer de la terre (*pensio*) que paient les paysans païens vivant sur les terres de l'Église ; menacés de ruine, ils seront plus facilement convaincus de recevoir le baptême¹⁹. En juin 594, l'évêque de Cagliari reçoit de nouveaux ordres, qui demeurent bien modestes d'ailleurs : Grégoire le Grand demande à Janvier de s'acquitter de ses fonctions de métropolitain, en consacrant un évêque pour la localité de *Fausiana*²⁰. L'endroit est mal localisé : il s'agit peut-être de l'actuelle Sassari, près d'Olbia²¹. Le nouvel évêque nommé en ce lieu se voit chargé de lutter contre le paganisme dans son diocèse.

Si l'on rassemble ces différentes informations, il semble bien que le dossier sarde de 594 témoigne du premier stade d'élaboration de la méthode missionnaire de Grégoire.

Tout d'abord, en bon serviteur de l'Empire, Grégoire pense bénéficier de l'appui des fonctionnaires byzantins pour opérer les premières conversions. En digne successeur de Léon le Grand, le pape s'estime également en droit de donner des ordres à l'épiscopat local pour le succès de la mission. À ce niveau, Grégoire le Grand se montre donc avant tout un héritier. Mais l'expérience sarde lui permet déjà de deviner les deux faiblesses de la démarche.

La première limite de la mission traditionnelle est qu'elle présuppose la bonne volonté du gouverneur byzantin. Or, si Zabarda donne apparemment toute satisfaction à Grégoire, il n'en est pas de même pour son successeur. Celui-ci se sert de ses responsabilités religieuses pour mettre sur pied un système de corruption : il demande des pots-de-vin aux païens idolâtres, moyennant quoi il ferme les yeux sur leurs sacrifices illégaux. Même lorsque les païens sardes demandent le baptême, le gouverneur continue de prélever sa taxe. Grégoire le Grand, informé de l'affaire, écrit immédiatement à l'impératrice Constantina – la femme de l'empereur Maurice – pour qu'elle fasse cesser ce scandale²². En 600, le nouveau gouverneur de Sardaigne, Spesindeus – dont le nom est pourtant tout un programme – manque toujours d'entrain missionnaire. Grégoire le Grand lui demande instamment d'aider l'évêque Victor de *Fausiana* à convertir les païens indigènes et les derniers *Barbaricini*. Le pape ajoute que Spesindeus gagnera par là l'admiration des hommes et la miséricorde de Dieu²³. Mais le gouverneur paraît avoir été sensible à des récompenses plus tangibles. Cette série de déconvenues amena sans doute Grégoire à penser que l'administration impériale ne facilitait pas nécessairement l'évangélisation d'une province.

La seconde limite de la mission sarde, on l'a vu, est le manque de coopération de l'épiscopat local. L'autonomisme de l'évêque de Cagliari se hérissait face aux ingérences pontificales. Grégoire le Grand dut régler le problème en s'appuyant sur ses propres envoyés, l'évêque Félix et l'abbé Cyriaque, qui de simples observateurs devinrent peu à peu

17. Voir Ch. et L. PIETRI, (dir.), *Prosopographie chrétienne du Bas-Empire*, vol. II : *Italie (313-604)*, Rome, 1999, p. 1030-1035.

18. Voir notamment *Ep.* IX, 205 (juillet 599) sur sa négligence à prêcher contre les idolâtres et les sorciers.

19. Grégoire le Grand, *Ep.* IV, 26 (CC 140, p. 245) : *Iam uero si rusticus tantae fuerit perfidiae et obstinationis inuentus, ut ad Deum uenire minime consensiat, tanto pensionis onere grauandus est, ut ipsa exactionis suae poena compellatur ad rectitudinem festinare.*

20. Grégoire le Grand, *Ep.* IV, 29.

21. Ch. et L. PIETRI, (dir.), *Prosopographie...*, p. 2285.

22. Grégoire le Grand, *Ep.* V, 38 (CC 140, p. 312) : *Quorum dum quidam baptizati essent et iam immolare idolis deservissent, ab eodem insulae iudice etiam post baptismum illud praemium exigitur, quod dare prius pro idolorum immolatione consueant.*

23. Grégoire le Grand, *Ep.* XI, 12 (CC 140A, p. 878) : *Particeps procul dubio mercedis existit, qui bonorum se operum exhibet adiutorem. Quia ergo multi de barbaris et prouincialibus Sardiniae ad christianam fidem dicuntur Deo propitio deuotissime festinare, magnitudo uestra studium suum hac in causa decenter accomodet et fratri coepiscopoque nostro Victori in conuertentibus baptizandisque eis studiose concurrat.*

de véritables missionnaires dirigeant dans les faits la conversion des *Barbaricini* et des autres païens de l'île²⁴.

En dernier lieu, on comprend que, face à ces difficultés multiples, le pape ait préféré contourner l'autorité des évêques de Sicile et du gouverneur byzantin en faisant directement appel aux propriétaires fonciers locaux. En leur demandant de baptiser leurs dépendants par le biais de la contrainte économique, Grégoire misait sur les élites laïques indigènes, au détriment des pouvoirs extérieurs. Quel que soit le titre qu'il porte, le dirigeant séculier est en effet aux yeux du pape un *rector*²⁵, et donc un auxiliaire potentiel des missionnaires. En cela, le roi Aethleberht du Kent ne fut que la transposition anglaise des modestes propriétaires sardes.

La Sicile

À la fin du VI^e siècle, la Sicile présente une situation proche de celle de la Sardaigne. Province byzantine, administrée par un gouverneur nommé par l'empereur, l'île a elle aussi subi un phénomène de déchristianisation. Le processus a surtout conduit à rendre plus visible la minorité juive, dont la présence était très ancienne. Comme en Sardaigne, l'invasion vandale a également provoqué l'immigration de populations africaines, dont certaines ne sont pas très orthodoxes. En Sicile, on trouve notamment des manichéens africains, de même que des chrétiens qui suivaient les doctrines des *Angelli*²⁶. On ne sait pas exactement quelle pouvait être l'hérésie de ces derniers, mais Grégoire le Grand en pense le plus grand mal.

D'un point de vue missionnaire, la Sicile constitue tout de même un terrain plus facile que la Sardaigne. La papauté y possède de vastes domaines, gérés par un recteur du patrimoine de Saint-Pierre lui-même bien contrôlé par Rome. Ainsi, Grégoire est sans doute le plus gros propriétaire de l'île, ce qui lui permet de faire de la Sicile de une sorte de laboratoire-pilote, où il élabore le modèle idéal du propriétaire chrétien.

Dès 592, Grégoire demande ainsi au recteur du patrimoine de baisser le loyer de la terre des juifs qui acceptent de se convertir au christianisme²⁷. En 594, il précise à ce même recteur que les nouveaux chrétiens doivent voir leur loyer diminué d'un tiers et leur corvée allégée. Si le pape ne se berce pas d'illusions sur la ferveur réelle de ces convertis économiques, il espère sincèrement que leurs fils, élevés dans le christianisme, seront un jour de bons chrétiens²⁸.

Ces instructions de Grégoire aux recteurs sont précieuses, car elles nous renseignent sur la capacité de nuisance du propriétaire foncier envers ses dépendants : le pape déclare ainsi que les manichéens résidant sur les terres de l'Église devaient être « inquiétés le plus fortement possible » (*persequi summopere*), jusqu'à obtenir d'eux un retour à la foi catholique²⁹. Cette persécution domaniale n'est toutefois pas uniforme. Grégoire le Grand considère que les juifs habitant les terres de l'Église sont dignes d'une certaine

24. Voir notamment Grégoire le Grand, *Ep.* IV, 27.

25. Sur le sens de ce mot, désignant chez Grégoire l'évêque puis, par glissement, toute personne investie d'une autorité : R. A. MARKUS, « Gregory the Great's *Rector* and his Genesis », dans *Actes du colloque de Chantilly : Grégoire le Grand*, Paris, 1986, p. 137-146.

26. Grégoire le Grand, *Ep.* III, 59 (août 597).

27. Grégoire le Grand, *Ep.* II, 50 (juillet-août 592).

28. Grégoire le Grand, *Ep.* V, 7 (octobre 594), CC 140, p. 273 : *Quod ita fieri uolo, ut si quis ex eis conuersus fuerit, si solidus pensionem habet, tremissis eis relaxari debeat, si tres uel quattuor, unus solidus relaxetur. Si quid amplius, iam iuxta eundem modum debet relaxatio fieri uel certe iuxta quod tua dilectio praeuidet, ut et ei qui conuertitur onus releuetur et ecclesiastica utilitas non graui dispendio prematur. Ne hoc inutiliter facimus, si pro leuandis pensionis oneribus eos ad Christi gratiam perducamus, quia, etsi ipsi minus fideliter ueniunt, hi tamen qui de eis nati fuerint iam fidelius baptizantur. Aut ipsos ergo aut eorum filios lucratur.*

29. Grégoire le Grand, *Ep.* V, 7 (CC 140, p. 273) : *De Manichaeis qui in possessionibus nostris sunt frequenter dilectionem tuam admonui ut eos persequi summopere debeat atque ad fidem catholicam reuocare.*

considération. Le pape leur envoie personnellement un message écrit, où il leur confirme sa promesse de baisser le loyer de la terre s'il se convertissent³⁰.

Dans le patrimoine de Saint-Pierre, Grégoire peut agir seul. Mais dans le reste de la Sicile, il doit travailler en collaboration avec l'épiscopat local. Le pape comprend très vite qu'il n'a rien à espérer de l'évêque de Palerme³¹. L'évêque du Tindari, Eutychès, est un prélat un peu plus coopératif. Le pape fait appel à lui pour convertir des notables siciliens qui sont gagnés par l'hérésie des *Angelli* ou qui adhèrent encore au paganisme. Grégoire le Grand conseille à Eutychès de privilégier la prédication, mais étant donné la qualité sociale des déviants, il lui indique que l'aide du prêtre de Sicile – sans doute Libertinus – pourrait lui être profitable³². De par le droit romain du *Code Justinien*, seul le gouverneur disposait en effet des moyens juridiques et sociaux pour amener les notables locaux – les *curiales* et les *possessores* – à revenir à l'orthodoxie³³.

Mais, là encore, Grégoire découvre avec horreur que les fonctionnaires byzantins ne sont pas un relais fiable de la mission. En 592/593, le prêtre de Sicile Justin³⁴ se laisse corrompre par un juif, nommé Nasas : en échange de pots-de-vin, celui-ci achète librement des esclaves chrétiens, construit un autel en l'honneur du prophète Élie et entraîne un certain nombre de catholiques à suivre son étrange culte syncrétique³⁵. Mais il est vrai que, depuis un certain Verrès, l'honnêteté n'est pas la vertu cardinale des gouverneurs de Sicile. Quelques années plus tard, le successeur du prêtre Justin, Libertinus, tombera à son tour sous une accusation de corruption³⁶.

La Corse

La situation en Corse est beaucoup moins bien documentée. Comme dans les autres îles, Grégoire le Grand ne semble pas avoir eu une grande confiance dans l'épiscopat local. Lorsqu'il veut faire construire un baptistère, le pape préfère le faire dans une possession du patrimoine de saint Pierre³⁷. Certes, en 597, l'évêque d'Aléria annonce à Grégoire le Grand qu'il a réussi à obtenir de nombreuses conversions, à la fois de païens et de chrétiens retombés dans les cultes idolâtriques. Peut-être doit-on y voir un cas d'évangélisation épiscopale efficace. Mais le doute s'insinue, lorsque l'on apprend que l'évêque d'Aléria cherche à obtenir en retour cinquante *solidi* pour pouvoir acheter des vêtements blancs destinés aux nouveaux chrétiens³⁸.

L'Italie lombarde

Le travail que Grégoire effectue dans les îles ne trouve bizarrement pas son parallèle en Italie continentale. Le royaume lombard, abritant force païens et hérétiques, aurait sans doute pu servir de terrain d'expérience missionnaire. En réalité, il y a fort peu à dire : les relations déplorables que Grégoire entretient avec l'exarque de Ravenne ne lui permettent pas d'espérer le soutien des fonctionnaires byzantins, quand bien même ceux-ci auraient pu

30. Grégoire le Grand, *Ep.* V, 7.

31. Grégoire le Grand, *Ep.* VIII, 25. Victor de Palerme préférerait, semble-t-il, s'emparer des synagogues par la force plutôt que de convertir les juifs.

32. Grégoire le Grand, *Ep.* III, 59 (CC 140, p. 207) : ... *aliquos autem potentum nomine*. Voir Ch. et L. PIETRI, (dir.), *Prosopographie...*, p. 726-727.

33. Voir notamment *Code Justinien*, I, 5, 7 et I, 11, 8.

34. Justin entre en fonction avant septembre 590 et reste prêtre jusqu'au milieu de l'année 593 ; Ch. et L. PIETRI, (dir.), *Prosopographie...*, p. 1216-1217.

35. Grégoire le Grand, *Ep.* III, 37.

36. Ch. et L. PIETRI, (dir.), *Prosopographie...*, p. 1303-1305.

37. Grégoire le Grand, *Ep.* VI, 22.

38. Grégoire le Grand, *Ep.* VIII, 1.

apporter leur aide. De plus, les guerres incessantes entre Byzantins et Lombards ne se prêtent pas aux opérations de conversion feutrées telles que les apprécie Grégoire le Grand. Sur plus de 850 pièces conservées de sa correspondance, seules deux lettres traitent de la conversion des Lombards ; ces envois à des évêques italiens ne correspondent d'ailleurs qu'à des circonstances exceptionnelles, pour inciter les prélats à baptiser les barbares au moment des pics de l'épidémie de peste³⁹.

Les bonnes relations que le pape entretient avec la reine lombarde Théodelinde ne doivent pas non plus faire illusion. Grégoire veut que la reine l'aide à négocier la paix mais il ne lui demande pas de convertir son mari, le roi Agilulf. La foi de Théodelinde est en effet suspecte aux yeux du pape : la reine ne reconnaît pas le cinquième concile œcuménique et se trouve probablement touchée par le schisme des Trois Chapitres⁴⁰. À tout prendre, Grégoire préfère encore que les Lombards restent païens ou hérétiques plutôt que de les voir rallier le camp du métropolitain d'Aquilée. De ce point de vue, le baptême dans la foi catholique des héritiers du roi Agilulf est une heureuse surprise que Grégoire reçoit très peu de temps avant sa mort ; et pourtant, même à ce moment-là, le pape semble encore douter de la totale orthodoxie de la reine et de sa descendance⁴¹.

Il n'y a guère de raison de penser que Grégoire ait eu des relations plus étroites avec l'aristocratie lombarde : la seule fois où Grégoire le Grand appelle le duc de Bénévent Arichis « mon fils », c'est pour lui demander de faciliter un transport de poutres pour la basilique Saint-Pierre⁴².

En résumé, les Lombards étaient sans doute trop proches et trop menaçants pour servir de terrain d'expérience à la mission grégorienne.

L'Espagne

C'est avec l'Espagne que Grégoire le Grand découvre, pour la première fois, comment l'évangélisation peut réellement profiter du soutien de véritables élites indigènes.

Malgré la reconquête de Carthagène et de sa région par Justinien, la majeure partie de la péninsule ibérique demeure en effet un royaume indépendant, dirigé par des rois wisigoths ariens. Au tout début de son pontificat, Grégoire le Grand a été informé officiellement de la conversion à la foi catholique du roi Reccared, grâce à une lettre de Léandre, évêque de Séville. Dès que les relations tendues entre l'Empire et l'Espagne le permettent, Grégoire répond. Cette première lettre du pape, datée de 591, s'adresse uniquement à Léandre : c'est une discussion entre amis, qui vire rapidement à une réflexion théologique et liturgique autour de la question baptismale⁴³. La conversion des Wisigoths semble alors être une affaire de clercs, négociée entre clercs.

Pourtant, en 592, Grégoire le Grand reçoit une lettre du roi Reccared, dans laquelle le souverain wisigoth l'informe officiellement de sa conversion au catholicisme⁴⁴. Malgré un

39. Grégoire le Grand, *Ep.* I, 17 et II, 2.

40. Grégoire le Grand, *Ep.* IV, 37 à Constance de Milan : *Quod autem scripsistis, quia epistolam meam reginae Theodelindae transmittere minime uoluistis, pro eo quod in ea quinta synodus nominabatur, si eam exinde scandalizari posse credistis, recte factum est ut minime transmitteretis.*

41. Grégoire le Grand, *Ep.* XIV, 12 (décembre 603).

42. Grégoire le Grand, *Ep.*, IX, 127 (CC 140A, p. 677) : *gloria uestra, sicut de re uera filio nostro* ; Grégoire lui demandait d'aider un sous-diacre romain à effectuer un transport de poutres destinées à Saint-Pierre.

43. Grégoire le Grand, *Ep.* I, 41 ; Grégoire écrit également à Léandre en juillet 595 pour lui transmettre sa *Regula pastoralis* (*Ep.* V, 53).

44. Lettre de Reccared à Grégoire le Grand (*Concilios visigoticos e hispano-romanos*, éd. J. VIVES, Barcelone-Madrid, 1963, p. 144) : *Unde nos multasque regni curas gerimus diuersis occasionibus occupati, tres potuerunt anni uoluntatem animi nostri minime satisfacere.* Reccared affirme avoir envoyé une première ambassade composée d'abbés ; mais le bateau qui les transportait avait fait naufrage en vue des côtes italiennes. Grégoire, sans doute surpris du silence du roi des Wisigoths,

contexte difficile, Grégoire comprend sans doute alors que la victoire du catholicisme en Espagne avait été certes le triomphe des évêques, mais qu'elle était surtout le produit de la volonté royale. En août 599, Grégoire décide donc d'envoyer en Espagne un légat. Il choisit l'abbé Cyriaque, l'homme qui s'était occupé de la conversion des *Barbaricini* de Sardaigne. Cyriaque est alors porteur d'un paquet des lettres pontificales adressées à différentes personnalités espagnoles, et qui témoignent de la prise de conscience par le pape de la spécificité du contexte missionnaire.

Sans surprise, la première lettre est destinée à Léandre : en remerciement de ses bons services, Grégoire lui confère le *pallium* et l'assure de toute son affection⁴⁵.

La seconde missive est adressée à Reccared. Ce texte, assez long, reflète l'intérêt que Grégoire accorde à son correspondant. Le pape commence par le féliciter de la conversion des Wisigoths, en insistant sur le fait que celle-ci s'est réalisé grâce à sa bonne politique⁴⁶. Grégoire sait même que le roi prend à cœur ses responsabilités de dirigeant chrétien : Reccared a en effet émis une loi restrictive envers les juifs. Et que lorsque ces mêmes juifs ont tenté d'acheter l'abrogation de la loi, le roi ne s'est pas laissé corrompre. Le pape le félicite de son intégrité – et on pense, *a contrario*, à sa désolation devant la corruption des fonctionnaires byzantins. La fin de la lettre de Grégoire à Reccared constitue une sorte de petit miroir des princes : le pape y démontre que le bon roi ne peut être qu'un roi pieux. Grégoire termine sa missive en envoyant à Reccared tous ses vœux pour la vie présente et future. Il lui offre en outre des reliques de la Vraie Croix et des cheveux de Jean Baptiste⁴⁷, cadeau adapté à la personnalité d'un souverain qui vient juste d'être converti à la vraie foi.

La troisième lettre de l'envoi de 599 peut paraître plus surprenante. Grégoire écrit à un certain duc Claudius pour le féliciter d'être un fidèle soutien du roi et pour lui demander de prendre soin de l'abbé Cyriaque⁴⁸. La démarche prend tout son sens lorsque l'on sait que Claudius, un Hispano-romain catholique, a sauvé le trône de Reccared face à une révolte de l'aristocratie arienne en 587/588 : Grégoire le Grand est en train de prendre conscience qu'en terre de mission, les aristocrates sont aussi précieux que les évêques et les rois.

La Gaule

La Gaule mérovingienne sert à Grégoire le Grand d'ultime terrain d'expérience. Il a souvent été remarqué que le pape n'a que des relations épisodiques avec les royaumes francs avant le départ de la mission d'Augustin de Cantorbery. Et encore ces contacts se limitent-ils à la Provence⁴⁹.

Ces rares échanges sont cependant instructifs. Ils révèlent d'abord la méfiance de Grégoire vis-à-vis de la déontologie évangélicatrice des prélats gaulois. Ainsi, au tout début de son épiscopat, le pape apprend que, contre toute règle canonique, l'évêque de Marseille Théodore a procédé à des baptême forcés de juifs. Grégoire lui envoie une sévère lettre de remontrance⁵⁰.

Alors que le pape déverse sa bile sur l'épiscopat, il semble entretenir de meilleures relations avec les laïcs, notamment avec le patrice Dynamius, grand officier mérovingien en Provence, qui assure la gestion du patrimoine de Saint-Pierre en Gaule. En avril 593, Grégoire lui écrit sa satisfaction d'avoir reçu les montant des revenus de ses domaines, qui

avait lui-même envoyé un prêtre pour s'entretenir avec lui, mais celui-ci était tombé malade et n'avait pu atteindre Tolède (*ibid.*, p. 145).

45. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 228.

46. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 229 (CC 140A, p. 806) : *in uestro opere*.

47. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 229 (CC 140A, p. 810).

48. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 230.

49. B. JUDIC, « L'influence de Grégoire le Grand dans la Provence du VII^e siècle », dans *L'Église et la Mission au VI^e siècle. Colloque d'Arles de 1998*, C. de Dreuille dir., Paris, 2000, p. 89-120.

50. Grégoire le Grand, *Ep.* I, 45 (juin 591).

ont été parfaitement administrées par Dynamius⁵¹. Au moment même où il découvre la vénalité des officiers byzantins et l'indiscipline des évêques, Grégoire se félicite de l'honnêteté des aristocrates francs. Il récompense le patrice pour ses loyaux services en lui faisant parvenir une croix d'orfèvrerie garnie de reliques des chaînes de saint Pierre et du gril de saint Laurent⁵². Quelques années plus tard, Grégoire donne une démonstration encore plus tangible de sa faveur, en accordant le privilège d'exemption au monastère Saint-Cassien de Marseille, à la demande de la famille de Dynamius. Ce faisant, il retire l'institution à l'autorité de l'évêque de Marseille, jugé décidément peu fiable⁵³.

Les contacts avec la Gaule sont ainsi pour Grégoire l'occasion de découvrir que les grands laïcs peuvent parfois se révéler plus efficaces et plus fiables que les évêques. Grégoire est donc prêt à leur accorder beaucoup. En août 595 – un an exactement avant la mission anglaise –, le pape répond favorablement à une lettre de Childebert II, qui lui demande de conférer le vicariat et le *pallium* à Virgile d'Arles⁵⁴. En soi, la procédure n'a rien d'original : l'évêque d'Arles reçoit régulièrement le vicariat depuis près d'un siècle. Par contre, il est plus surprenant de voir un pape répondre favorablement à la demande d'un roi mérovingien, qui constitue une ingérence du pouvoir séculier vis-à-vis de ses pouvoirs de patriarche. Pourtant, Grégoire accepte ; il va même jusqu'à écrire à Childebert II en le qualifiant de *prae excellentissimus*, un titre digne d'un grand officier palatin de la cour byzantine. En fait, Grégoire flatte celui en qui il voit un collaborateur précieux de la réforme de l'Église en Gaule.

Un mois plus tard, en septembre 595, le patrice Dynamius est malade⁵⁵, et Grégoire le remplace par le diacre Candide pour gérer le patrimoine des Gaules. Désormais mieux informé des réalités gauloises, le pape comprend que c'est en fait la reine Brunehaut qui détient le pouvoir dans le *regnum Francorum* : il lui recommande donc la personne de Candide⁵⁶. Le roi Childebert II reçoit également une lettre extrêmement élogieuse, où Grégoire le qualifie de plus grand et de plus orthodoxe des rois d'Europe. Accompagnant la lettre, des reliques des chaînes de saint Pierre viennent témoigner de l'attachement de la papauté envers la royauté mérovingienne. En retour, Grégoire le Grand demande à Childebert II de placer le patrimoine de Provence sous sa juridiction directe⁵⁷.

Comme en Sicile, le patrimoine ne constitue pas seulement une source d'argent pour Rome. Il semble bien qu'en Gaule, Grégoire soit en train d'en faire une base de la mission anglaise. En effet, au cours de ce même mois de septembre 595, le pape envoie une instruction officielle à Candide. Le nouveau recteur du patrimoine des Gaules se voit chargé d'acheter de jeunes esclaves anglo-saxons et de les faire convoier jusqu'à Rome, où ils seront baptisés et confiés à un monastère⁵⁸. Il est fort probable que ces esclaves aient été destinés à devenir les collaborateurs des moines missionnaires que Grégoire devait envoyer en Bretagne l'année suivante. Pour les obtenir, on constate que Grégoire le Grand a de nouveau préféré se comporter en grand propriétaire plutôt qu'en évêque ou qu'en patriarche d'Occident. Le premier ressort des conversions réussies est avant tout le pouvoir foncier et financier. Et Grégoire prend conscience que ceux qui le détiennent – quels que soient leur identité ou leur statut – sont des collaborateurs précieux.

Le rôle de Candide dans la mission anglaise semble confirmé l'année suivante : en septembre 596, Grégoire le Grand écrit à Théodebert II et à Thierry II une lettre qui leur

51. Grégoire le Grand, *Ep.* III, 33.

52. Grégoire le Grand, *Ep.* III, 33 (avril 593). Childebert II reçoit le même type de reliques (*Ep.* VI, 6).

53. Grégoire le Grand, *Ep.* VII, 12 (octobre 596). Le pape loue par ailleurs la *conversio* du couple Dynamius-Aurelia (*Ep.* VII, 33).

54. Grégoire le Grand, *Ep.* V, 60 (voir également *Ep.* V, 58 et 59).

55. Grégoire le Grand, *Ep.* VI, 6.

56. Grégoire le Grand, *Ep.* VI, 5.

57. Grégoire le Grand, *Ep.* VI, 6.

58. Grégoire le Grand, *Ep.* VI, 10.

recommande conjointement Augustin, en partance pour l'Angleterre, et Candide, qui reste en Gaule. Tout semble indiquer que le patrimoine de saint Pierre en Provence sert alors de base logistique et de réserve financière à la mission anglaise.

En cette même année 596, Grégoire le Grand écrit aux évêques gaulois, notamment à Serenus de Marseille, Virgile d'Arles, Didier de Vienne et Syagrius d'Autun⁵⁹. Le pape leur recommande Candide en même tant qu'Augustin et ses missionnaires romains. Notons, au passage, que les lettres du pape aux évêques gaulois manquent singulièrement de chaleur, comme si le pape ignorait à peu près tout de ses correspondants.

On connaît la suite : alors qu'ils sont de passage en Gaule, les missionnaires romains prennent peur, refusent d'aller en Bretagne. Augustin revient à Rome pour recevoir de nouvelles instructions. C'est l'occasion pour nous de découvrir un nouvel auxiliaire de la mission anglaise. Augustin rapporte en effet à Grégoire le Grand qu'il a rencontré le nouveau patrice de Provence, un certain Arigius, et qu'il a eu d'excellents contacts avec lui. Grégoire écrit donc une lettre au patrice pour lui demander de continuer de soutenir la mission anglaise et, naturellement, de protéger Candide⁶⁰. Augustin rapporte également au pape qu'il a bénéficié d'un accueil chaleureux de la part des moines de Lérins et de leur abbé⁶¹ – ce qui n'est guère une surprise, car Lérins a toujours entretenu des liens étroits avec les patrices de Provence. En échange, Lérins reçoit donc une lettre de remerciement du pape.

Muni de ces nouvelles missives, Augustin est réexpédié vers l'Angleterre. Le pape en profite pour demander à la reine Brunehaut de favoriser la mission ; en échange, elle reçoit des reliques de saint Pierre et saint Paul⁶².

En septembre 597, les moines romains sont arrivés dans le Kent. Grégoire n'a plus qu'à espérer que la mission réussisse. En attendant, il s'active à distribuer des récompenses à ceux qui ont soutenu le projet. Brunehaut, qui a fait bon accueil aux missionnaires, reçoit un manuscrit, des éloges et des conseils politico-religieux visant à convertir en profondeur son royaume⁶³. Le tout transite naturellement par Candide, intermédiaire obligé. Par égard pour Brunehaut, le pape promet également le *pallium* à Syagrius d'Autun ; mais, visiblement, ils n'a guère confiance en cet homme et retarde l'envoi de la précieuse écharpe⁶⁴.

Deux ans plus tard, en 599, Grégoire le Grand a enfin reçu les premières nouvelles de la mission anglaise⁶⁵. En cette même année, le pape tente d'initier un grand projet de réforme de l'Église des Gaules, visant notamment à lutter contre l'idolâtrie chez les Francs et contre la possession d'esclaves chrétiens par des juifs. Le légat envoyé pour l'occasion n'est autre que l'abbé Cyriaque, l'homme qui a déjà montré ses qualités face aux *Barbaricini* de Sardaigne et qui s'appête à partir chez les Wisigoths. À ce spécialiste de la conversion de l'Occident, Grégoire adjoint un deuxième légat, Aregius, évêque de Gap⁶⁶. L'homme est mal connu, mais son nom et sa situation géographique autorisent à voir en lui un parent du patrice Arigius, qui avait tant contribué au succès du missionnaire Augustin⁶⁷.

Les deux légats, Cyriaque et Aregius, sont porteurs d'une série de lettres du pape, qui témoignent des nouvelles préoccupations animant celui-ci. On trouve d'abord une circulaire aux évêques de Gaule, assez sèche, leur demandant d'organiser un grand concile

59. Grégoire le Grand, *Ep.* VI, 52, 54 et 55.

60. Grégoire le Grand, *Ep.* VI, 59.

61. Grégoire le Grand, *Ep.* VI, 57.

62. Grégoire le Grand, *Ep.* VI, 58 et 60.

63. Grégoire le Grand, *Ep.* VIII, 4.

64. Grégoire le Grand, *Ep.* VIII, 4.

65. Grégoire le Grand, *Ep.* VIII, 29 au patriarche d'Alexandrie (juillet 598).

66. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 220.

67. Grégoire le Grand, *Ep.* VI, 59. Voir *supra*, p. 10.

national⁶⁸. Cyriaque a également la charge de transmettre quelques lettres plus personnalisées. Celle-ci ne sont guère plus amènes. L'évêque de Marseille Serenus, qui a fait détruire des images dans sa cathédrale, est vertement rabroué ; Grégoire lui rappelle la valeur pédagogique des représentations⁶⁹. L'évêque d'Arles, Vigile, qui a voulu attenter aux privilèges du monastère d'hommes de sa ville, est lui aussi l'objet de critiques ; Grégoire le Grand lui rappelle que ce monastère est une fondation de Childebert I^{er}, et qu'à ce titre il faut lui témoigner le plus grand respect⁷⁰, de peur d'encourir les foudres des rois francs. Dans la lancée, le pape envoie une rebuffade à Didier de Vienne, qui avait sollicité le *pallium* : si Didier veut vraiment obtenir cette dignité, il devra fournir un dossier prouvant les privilèges anciens de son siège⁷¹. Il n'y a que Syagrius d'Autun qui échappe partiellement à la colère papale : le pape déplore son manque de respect de l'ordre canonique⁷², mais se rappelle ses services passés pour la mission anglaise et lui confère, avec beaucoup d'hésitations, le *pallium* tant espéré⁷³.

Alors que les évêques gaulois sont tous fustigés, Grégoire le Grand fait preuve d'une grande déférence envers les moines et envers les rois. L'affection du pape est toutefois exigeante. Il écrit à Brunehaut, Théodebert II et Thierry II qu'il leur faut lutter contre la simonie et la promotion de laïcs à l'épiscopat. Que les rois interviennent... si besoin est, en s'impliquant un peu plus dans les élections⁷⁴ ! Le pape réitère la demande de tenue d'un concile national, qui doit se tenir en présence de son légat Cyriaque. Il accepte simplement, du bout des lèvres, que la présidence soit tenue par Syagrius, qu'il sait très proche de la reine Brunehaut.

Plus encore que les rois, la noblesse gauloise est précieuse aux yeux de Grégoire. Il confie à Cyriaque une lettre chaleureuse destinée à un certain Aurelianus, que l'on devine membre de la famille de l'ancien patrice Dynamius⁷⁵. Il écrit également en termes choisis à Asclépiodote, patrice et ancien référendaire royal, pour qu'il protège les légats pontificaux⁷⁶ ; quelques années plus tard, Asclépiodote reçoit des reliques romaines en remerciement de ses bons services⁷⁷.

Conclusion

À la fin du VI^e siècle, la stratégie missionnaire de Grégoire semble enfin avoir été élaborée⁷⁸, au terme d'un dur apprentissage. Grégoire n'a pas découvert la mission avec l'Angleterre, trop lointaine et d'où les informations ne reviennent que lentement, mais avec la Méditerranée occidentale, de la Sardaigne à la Gaule, un espace qu'il apprivoise peu à peu.

68. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 219. L'auteur demande également à Syagrius d'Autun d'intervenir pour que les rois francs cessent de troubler l'ordre canonique dans la région de Turin (*Ep.* IX, 215).

69. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 209. Les relations de Grégoire avec Serenus de Marseille semblent mauvaises, puisque Serenus accusa plus tard le légat romain Cyriaque d'avoir produit un faux. Le pape s'irrita de la mise en cause de son agent (*Ep.* XI, 10, d'octobre 600), qui était mort depuis peu.

70. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 217.

71. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 221.

72. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 224 : Syagrius protège deux évêques italiens fuyards. *Ep.* IX, 225 : il a fermé les yeux sur le mariage forcé d'une moniale.

73. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 223.

74. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 214 et 216.

75. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 218.

76. Grégoire le Grand, *Ep.* IX, 226.

77. Grégoire le Grand, *Ep.* XI, 43 (22 juin 601).

78. Voir notamment R. E. SULLIVAN, « The Papacy and Missionary Activity in the Early Middle Ages », *Medieval Studies*, 17 (1955), p. 47-59.

D'une façon assez provocatrice, on pourrait dépeindre cette stratégie grégorienne sous les traits d'une *joint-venture* où les deux contractants se partageant les bénéfices spirituels. Grégoire apporte ses missionnaires, riches de leurs compétences sacramentelles, de leurs qualités pastorales et de leurs reliques romaines. Ces missionnaires sont des hommes que le pape contrôle bien : des diacres romains, mais surtout des moines italiens. À ce titre, l'abbé Cyriaque, l'homme des premières missions en Sardaigne, semble avoir été le prototype d'Augustin de Cantorbéry. De leur côté, les élites locales fournissent le support matériel, la protection juridique et une certaine assistance à la pastorale sous la forme d'une coercition économique des dépendants. Dans le choix de ces élites locales, Grégoire est peu regardant : selon les possibilités de l'endroit et les besoins spécifiques, il recourt aussi bien à un roi, à un aristocrate, à l'évêque du lieu, à un grand propriétaire ou au recteur de du patrimoine de Saint-Pierre. L'important est qu'il s'agisse d'un *rector*, c'est-à-dire d'un dirigeant.

En fonction de ces éléments, on peut tenter d'appliquer à ce dossier les trois questions proposées par les organisateurs de la journée d'étude.

1) *Quelles sont les possibilités pour les élites « autochtones » d'intégrer la hiérarchie des élites « franques » ?*

De par la nature du dossier traité, on est obligé de modifier la question, pour lui substituer celle-ci : les barbares convertis sont-ils intégrés aux hautes élites méditerranéennes telles que les conçoit Grégoire le Grand ?

La réponse, très clairement, doit être affirmative. En échange de leur soutien à la mission, les membres de l'élite locale deviennent des correspondants réguliers des papes : à ce titre, ils reçoivent les mêmes marques de faveur que les très hauts dignitaires byzantins : des reliques, des trésors d'orfèvrerie, des manuscrits, des conseils spirituels ou des titulatures alambiquées. Le plus important pour les puissants est sans doute de bénéficier d'un contact profitable avec Rome.

En la matière, il y a tout de même des degrés. Malgré sa conversion, un homme comme le chef des *Barbaricini* reste toujours un personnage médiocre aux yeux du pape : il ne reçoit qu'une seule lettre, ne se voit offrir qu'une seule eulogie. Occupant un rang pourtant subalterne dans leurs hiérarchies respectives, des hommes comme Syagrius d'Autun, le patrice Dynamius ou le duc Claudius jouissent d'une place importante dans le réseau des correspondants du pape. Ce qu'ils reçoivent a plus de valeur, mais surtout plus de sens. Au sommet de l'échelle, la reine Brunehaut, en remerciement pour l'aide offerte à la mission, pénètre dans le cercle des meilleurs correspondants du pape, ceux à qui il envoie les précieux manuscrits du *scrinium* du Latran.

2) *Y a-t-il un clivage particulier entre élites laïques et ecclésiastiques en fonction de la situation politique et des impératifs de la mission ?*

Dans le cas étudié, la réponse n'est pas évidente. Vis-à-vis des évêques, Grégoire le Grand a une attitude extrêmement autoritaire. Il cherche à les attacher étroitement au siège romain, tout en n'ignorant rien de leur tradition d'autonomie et de leur désintérêt probable pour la mission. Pour les forcer à relayer son entreprise, il est obligé de manier la carotte et le bâton : tantôt il accorde un *pallium*, tantôt il menace d'excommunication. Lorsque la manœuvre échoue, il contourne leur autorité, en se servant des terres du patrimoine de saint Pierre pour donner une assise locale aux entreprises d'évangélisation.

Vis-à-vis des grands laïcs, le pape est un peu plus à l'aise : dans la mesure où les souverains et les grands aristocrates sont avides de contacts avec Rome, Grégoire peut demander beaucoup plus. Il se permet notamment de donner ouvertement des ordres aux

puissants en matière religieuse, que ce soit aux fonctionnaires byzantins ou aux rois barbares.

3) Peut-on parler d'une plus grande mobilité des élites et de possibilités accrues d'ascension sociale en contexte missionnaire ?

Une nouvelle fois, on peut avancer une réponse affirmative, quoique nuancée. Car, dans le dossier grégorien, la mobilité sociale est avant tout symbolique. Quelques évêques conciliants obtiennent des honneurs inespérés et gravissent la hiérarchie : c'est le cas de Syagrius, titulaire de la cité suffragante d'Autun, qui reçoit le *pallium* en remerciement pour son aide, alors que le métropolitain de Vienne peine à obtenir la précieuse écharpe de lin. À une échelle comparable, la promotion de Léandre est inattendue et consolide la position du siège métropolitain de Séville face à celui de Tolède. Isidore de Séville n'aurait sans doute jamais eu l'autorité qu'on lui a reconnue si son frère et prédécesseur n'avait pas obtenu le *pallium* de Grégoire le Grand.

Chez les laïcs, quelques aristocrates gagnent un considérable prestige : pour le duc Claudius, pour les patrices Dynamius, Arigius ou Asclépiodote, recevoir une lettre et des cadeaux du pape a dû représenter un événement hors du commun, suscitant l'admiration et la jalousie de leurs contemporains. Dans certains cas exceptionnels, le pape aide même matériellement les puissants qui lui ont été favorables. Grâce à Grégoire, la famille de Dynamius conforte son pouvoir à Marseille ; inversement, l'évêque de la ville, Théodore, voit sa capacité d'action réduite.

En résumé, les gains des élites indigènes qui soutiennent la mission restent généralement symboliques ; sans être négligeables, ils ne sont pas quantifiables et mettent surtout en jeu le prestige de l'individu ou du groupe. Par contre, les pertes de ceux qui s'opposent à la mission grégorienne sont nettement plus tangibles. Exclue du cercle des échanges épistolaires, ils sont mis au ban de la Chrétienté occidentale qui est en train de naître.